



Panorama



Bulletin d'Information de l'Ambassade des Etats-Unis au Sénégal

18, avenue Jean XXIII • BP 49 Dakar Sénégal • Tél. (221) 33 829 21 00 • Fax : (221) 33 822 23 45
<http://dakar.usembassy.gov> • Panorama • Numéro 114 • Octobre-Novembre-Décembre 2010

Actualités

- Les États-Unis participent au lancement de l'«Initiative Badiénou Gokh»1
- Le Ministère du Commerce des États-Unis organise un atelier sous régional sur la propriété intellectuelle à Dakar2
- Gardes-côtes américains et marins sénégalais échangent sur la loi maritime3
- Le programme USAID/Education de base invite le secteur privé à une mobilisation de ressources5
- Le groupe de musique Les Gonsternachers en tournée au Sénégal3
- L'USAID soutient les petites et moyennes entreprises agricoles du Sénégal5

Focus

- Historique du Millenium Challenge Corporation (MCC)5
- Le Sénégal choisi avec 15 autres pays par le Millenium Challenge Corporation6
- Le Sénégal doit recevoir une aide au développement de 540 millions de dollars8
- MCA Sénégal, l'entité pour exécuter le Compact6
- Les Projets du MCC au Sénégal8

International

La loterie des visas pour la diversité vise à élargir le champ des immigrants aux États-Unis11

Quoi de neuf

Programme de stages d'une année aux États-Unis ..12

Les États-Unis participent au lancement de l'«Initiative Badiénou Gokh» pour la Lutte contre la mortalité infanto-juvénile et maternelle



L'Ambassadeur Bernicat prononçant son allocution

L'Ambassadeur des États-Unis au Sénégal, Madame Marcia Bernicat, a participé, le mercredi 15 septembre 2010, à Tivaoune, à la cérémonie de remise officielle de diplômes dans le cadre du programme communautaire pour la promotion de la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant «Initiative Badiénou Gokh». La cérémonie s'est déroulée sous la présidence du Premier Ministre du Sénégal, Monsieur Souleymane Ndéné Ndiaye.

L'«Initiative Badiénou Gokh» qui est un programme communautaire fondé sur les valeurs importantes d'entraide et de solidarité de la société sénégalaise a bénéficié du soutien technique et financier de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), à travers son programme de santé communautaire. L'USAID a soutenu la conception et la rédaction du document stratégique du Programme «Badiénou Gokh» ainsi que l'adaptation des outils du programme santé communautaire pour les femmes volontaires.

Le Sénégal, à l'instar de la communauté internationale, s'est engagé à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2015 et notamment à réduire de deux tiers le taux de mortalité infanto-juvénile et de trois quarts le taux de mortalité maternelle.

A

.../...

Toutefois, l'Ambassadeur Bernicat a relevé que malgré tous les efforts déployés par le Gouvernement du Sénégal et ses partenaires, les indicateurs de la santé maternelle et infantile restent préoccupants. «Au Sénégal, cinq femmes décèdent chaque jour pendant la grossesse ou au cours de l'accouchement. Ce drame s'ajoute à des taux de mortalité infantile très élevés de quarante-et-un décès par jour et est d'autant plus inacceptable que ces décès sont souvent évitables. L'accélération de la réduction de la mortalité maternelle est une impérieuse nécessité et c'est par des initiatives communautaires comme celle du Badiéou Gokh que nous parviendrons aux résultats escomptés».

Elle s'est félicitée de ce que de braves femmes se sont portées volontaires pour réduire la mortalité maternelle et infantile. «Je vous félicite encore et vous encourage dans vos efforts car vous jouez un rôle important dans la prestation de services de santé à tous les niveaux de la société. Le Sénégal peut compter sur votre engagement pour relever des défis importants en matière de santé communautaire.»

Le gouvernement des États-Unis a toujours été aux côtés du gouvernement du Sénégal et continuera de l'accompagner dans ses efforts pour l'atteinte des OMD, notamment pour ce qui est de la réduction de la mortalité infanto-juvénile et maternelle. Au cours de ces dernières années, l'USAID a aidé le Sénégal à devenir un pays modèle en matière de santé communautaire. Cette année, les États-Unis ont réussi à faire de la santé maternelle et infantile un service essentiel accessible dans plus de mille quatre cents (1.400) cases de santé au Sénégal.

L'Ambassadeur Bernicat a annoncé que l'USAID, à travers son programme de santé communautaire, continuera à appuyer l'«Initiative Badiéou Gokh» au cours de l'année 2011 à travers :

- la formation de cinq cent quarante (540) Badiènes, de chefs de poste et d'équipes-cadres de district ;
- la promotion de la santé maternelle, néonatale et infantile avec la mise en place de cent douze (112) espaces de dialogue pour les Badiènes dans les points de prestation de services de santé ;
- l'organisation de trois causeries par mois dans lesdits espaces et ;
- la diffusion de trois mille (3000) spots «Badiene Awa» à travers les chaînes de radio et de télévision du pays.

...Visite de courtoisie au Khalife Général des Tidjanes, Serigne Mansour Sy

Après la clôture de la cérémonie de remise officielle de diplômes dans le cadre du programme communautaire pour la promotion de la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant «Initiative Badiéou Gokh», l'Ambassadeur Bernicat a rendu une visite de courtoisie au Khalife Général des Tidjanes, Serigne Mansour Sy. L'Ambassadeur Bernicat a remercié le Khalife Général pour ses prières et a également saisi l'occasion pour échanger avec le Khalife sur des sujets d'actualité.

Serigne Mansour Sy a assuré à Madame Bernicat de ses prières pour le renforcement des relations entre le Sénégal et les États-Unis, entre les peuples des deux pays et pour la paix dans le monde entier.



L'Ambassadeur Bernicat au domicile du Khalife Général des Tidjanes, Serigne Mansour Sy

Le Ministère du Commerce des États-Unis organise un atelier sous régional sur la propriété intellectuelle à Dakar

Le Premier Conseiller de l'Ambassade des États-Unis au Sénégal et en Guinée Bissau, Robert Yamate, et les représentants du Ministère de la Justice et du Ministère de la Culture et des Loisirs du Sénégal ont procédé le mardi 21 septembre 2010, à l'hôtel Radisson Blu, à l'ouverture de l'atelier de trois jours sur le rôle du pouvoir judiciaire dans la protection de la propriété intellectuelle (PI).

Cet atelier a été organisé par le Ministère du Commerce des États-Unis (USDOC), à travers son Programme de développement du droit commercial (CLDP), ses Bureaux de propriété intellectuelle de l'Afrique et l'office américaine des brevets et des marques (USPTO), en conjonction avec le Ministère de la Justice des États-Unis (USDOJ), et en partenariat avec les Ministères de la Justice et de la Culture du Sénégal, à Dakar, du 21 au 23 septembre 2010. Il fait partie d'une série d'ateliers financés et organisés par le gouvernement des États-Unis dans le cadre de l'Initiative pour la Compétitivité Globale de l'Afrique.

Il a vu la participation de 60 à 70 juges et personnes intervenant dans le domaine de la propriété intellectuelle de l'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Togo).

L'atelier visait à développer la qualité de la protection de la propriété intellectuelle en Afrique de l'Ouest en améliorant le niveau de compétence et de connaissance des juges pour assurer l'adjudication juste, efficace et suivie des cas de la propriété intellectuelle basés sur les normes de protection fournies par la loi sénégalaise et internationale.

Cet atelier a exposé les juges de l'Afrique de l'Ouest, et les représentants officiels de la mise en vigueur de la PI, à l'importance de la protection de la PI et à son impact sur les parties prenantes industrielles et créatrices. Il a investigué également les questions substantielles et procédurales soulevées dans l'adjudication des cas de la propriété intellectuelle.

En plus des experts du Ministère du Commerce des États-Unis, l'atelier a disposé de la compétence d'un juge de tribunal fédéral américain, Me Michael J. Davis, et un avocat de l'USDOJ a dirigé des exercices pratiques, des études de cas et des scénarios de la PI. L'atelier a bénéficié de la participation des représentants des industries des biens de consommation, de la musique et du film : l'Association des Artistes et Comédiens du Sénégal (ASCOTS), Nestlé et Uniwax ect.

En Afrique de l'ouest, la propriété intellectuelle est très importante pour attirer les investissements étrangers et pour mobiliser les investissements domestiques, qui sont pour leurs parts indispensables à la croissance économique et le développement durable. La protection de la PI en Afrique de l'Ouest, et tout particulièrement au Sénégal, est inadéquate. La contrefaçon, le piratage et autres formes de transgression sur la propriété intellectuelle sont des problèmes sérieux pour les investissements étrangers et domestiques. Pour combattre ces problèmes, il est évident qu'il faut un régime fort en droits de propriété intellectuelle, y compris la mise en œuvre et en vigueur.

Comme partie prenante de l'initiative globale pour la compétitivité de l'Afrique (AGCI), le programme de développement du droit commercial (CLDP) du Ministère de Commerce des États-Unis (USDOC) a entrepris au travers un accord avec l'agence américaine pour le développement international (USAID), pour aider les gouvernements des pays et des régions identifiés d'Afrique subsaharienne à renforcer leurs régimes de propriété intellectuelle. En Afrique de l'Ouest, le CLDP s'est engagé avec, entre autres, la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), le Ghana, le Nigeria, le Mali, et le Sénégal afin de réaliser la mission suivante : une sensibilisation augmentée du public sur l'importance de la protection de la propriété intellectuelle; une efficacité augmentée de la mise en vigueur de la PI par les

représentants officiels, les hommes de lois, et le pouvoir judiciaire; et une réforme législative qui est en conformité avec les aspects de droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) de l'accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et autres obligations internationales.

Du piratage des produits cinématographiques et de la musique sénégalaise de renommée internationale, aux biens de consommation et drogues contrefaits, la contrefaçon et le piratage ont négativement atteint les revenus des industries créatives et de fabrication sénégalaise aussi bien que mis en danger la santé et la sécurité des consommateurs sénégalais. Cette plaie de contrefaçon et de piratage n'est pas unique ni restreinte par les frontières du Sénégal. Pour cette raison, elle doit être traitée, et accompagnée par une mise en vigueur de la PI renforcée, aux niveaux national et régional. Dans ce but, la connaissance requise et l'habileté du pouvoir judiciaire dans l'adjudication des cas de la propriété intellectuelle sont clés. Pourtant, les institutions judiciaires de la région, n'ont pas acquis l'expérience suffisante au niveau du contenu et des procédures des cas concernant la propriété intellectuelle, qu'au niveau des normes internationales à atteindre par la législation actuelle et évolutive de la propriété intellectuelle.



Premier Conseiller de l'Ambassade des États-Unis, Robert Yamate, à l'ouverture de l'atelier

A

Gardes-côtes américains et marins sénégalais échantent sur la loi maritime

Du 30 août au 5 septembre 2010, une vedette des gardes-côtes américains Mohawk (WMEC 913), en partenariat avec un détachement de la Marine sénégalaise chargé de l'application de la loi, a mené une opération maritime conjointe de sécurisation et de renforcement des capacités au large de Dakar.

Le Programme de Partenariat de l'Afrique pour le Renforcement de la loi maritime (AMLEP) permet aux partenaires africains de renforcer leurs capacités en sécurité maritime et d'améliorer la gestion de leur environnement maritime à travers des opérations réelles d'application de la loi.

«L'AMLEP nous permet de mener des opérations conjointes en mer, ce qui nous aide à aller au-delà de la phase de l'exercice et d'entrer dans la phase opérationnelle», a déclaré le Capitaine de frégate Robert Hendrickson, Commandant de Mohawk. «Non seulement nous élargissons notre capacité à travailler ensemble, mais nous assurons également une présence policière dans la région au cours de la mission».

Le détachement sénégalais, composé de sept agents de la marine, a embarqué à bord du Mohawk pour une semaine de patrouille dans les eaux territoriales du Sénégal et dans la zone économique exclusive. Pendant cette période, le détachement a mené deux arraisonnements conjoints avec l'équipe des gardes-côtes américains, interrogé 15 navires de pêche et suivi des séances de familiarisation avec les procédures, tactiques et techniques de renforcement de la loi.

«C'était génial d'avoir tant appris en si peu de temps», a déclaré l'officier de la marine sénégalaise Ousmane Sonko. «Nos superviseurs seront très heureux de la formation que nous avons reçue ici».

Un aspect important d'AMLEP est l'expérience et les connaissances acquises par tous les partenaires impliqués.

Mohawk a beaucoup appris du détachement sénégalais ; ce qui se révélera être une valeur inestimable pour les gardes-côtes américains qui participeront aux opérations AMLEP dans l'avenir», a déclaré Hendrickson. «Nous avons appris comment les navires au large des côtes travaillent et les pratiques de pêche dans cette région».

Un avion français de patrouille maritime basé à Dakar, Atlantique ATL3, a fourni à Mohawk une photo aérienne tactique lors de l'opération. Bien que la marine française travaille généralement avec le Ministère sénégalais de la Pêche dans la localisation des navires suspects, ce fut la première fois qu'Atlantique soutienne AMLEP.

«Le soutien de l'avion français a été remarquable», a déclaré Hendrickson. «Atlantique est une excellente ressource pour les Sénégalais de renforcer leurs connaissances dans le domaine maritime».

Depuis 2008, la Marine et les gardes-côtes américains ont fourni un appui de quatre navires au cours des cinq opérations d'AMLEP avec des partenaires africains. Ce qui a permis plusieurs interdictions de pêche et la saisie de cinq navires qui violaient les lois nationales de pêche.

Mohawk, basé à Key West, en Floride, prévoit de se déployer dans la zone sous la responsabilité de la 6ème flotte des États-Unis d'Amérique.



Éducation de qualité en faveur des enfants vulnérables

Le programme USAID/Education de base invite le secteur privé à une mobilisation de ressources

Le projet USAID/Education de base en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Préscolaire, de l'Elémentaire, du Moyen Secondaire et des Langues Nationales et la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE) de la Présidence de la République a organisé, le mardi 14 septembre 2010 à l'hôtel Pullman, une « table-ronde des entreprises en appui à l'éducation sur le thème de l'enfance vulnérable ».

Au cours de la table-ronde, les messages délivrés par les représentants du ministère, de l'USAID, de la CAPE et du programme USAID/Education de base ont visé à sensibiliser les participants du secteur privé sur l'acuité de la prise en charge de la problématique des enfants vulnérables par le biais de leur intégration dans un système éducatif de qualité.

Dans ce sens, l'USAID/Education de base a établi et déroule un carnet de route ambitieux d'appui aux daara par la réhabilitation des espaces d'apprentissage, la mise à disposition d'un référentiel de formation des enfants vulnérables de 6-12 ans et d'éducateurs volontaires dans ces daara, de même que la capacitation des organisations communautaires de base et organisations de la société civile pour y délivrer un paquet de services.

Les interventions du projet au profit des enfants vulnérables consistent aussi en la mise en place d'un dispositif d'appui à ceux parmi eux, dans la tranche d'âge des 13-18 ans qui sont non scolarisés ou en rupture scolaire. Ceci, à travers la mise en place d'une offre de formation professionnelle et pré-professionnelle, un retrait de la rue accompagné d'un retour en famille muni d'un projet de vie et la réinsertion d'élèves victimes de la déperdition scolaire dans le système éducatif.

A ce titre, en bilan d'étape, le programme USAID/Education de base présente ces avancées encourageantes : 58 daaras ont été réhabilités, bénéficiant de meilleures conditions d'apprentissage, 17 345 enfants vulnérables dont 2600 filles ont été inscrits dans 215 structures éducatives, et précisément, 4845 talibés auront une passerelle au système éducatif formel grâce au référentiel de compétence/formation qui a été mis à la disposition d'enseignants volontaires dans les daara.

Une invitation formelle a donc été délivrée aux acteurs du secteur privé présents lors de la table-ronde, à participer à la construction d'un Sénégal émergent par leur appui à l'intégration des enfants vulnérables dans le système

éducatif, afin que la performance du secteur de l'éducation puisse contribuer au développement économique et social du pays.

L'artiste Coumba Gawlo Seck, engagée depuis plusieurs années dans des activités sociales en faveur du développement de l'éducation au Sénégal, s'est jointe au plaidoyer en conviant les entreprises du secteur privé à suivre son exemple.

Les « bon exemples » traduits par leur engagement dans le secteur de l'éducation à travers des actions spécifiques notamment au profit des enfants vulnérables ont fait l'objet de présentations de la part des partenaires du projet USAID/Education de base que sont la Chambre des Métiers et les sociétés SIPS et DGCNET.

A l'issue de la cérémonie, des protocoles de partenariats ont été signés avec la CAPE, la Chambre des métiers, et la société DGCNET.



Membres du panel pour la table-ronde (de gauche à droite) Mme. Coumba Gawlo Seck (Lumière pour l'Enfance), M. Pape Sow (USAID), Mme. Melissa Knight (USAID), Mme. Delphine Ndiaye (modératrice), et M. Papa Sène (DEMSEG).

A

Le groupe de musique *Les Gonstermachers* en tournée au Sénégal

Le groupe de musique américain *Les Gonstermachers* a effectué sa première tournée africaine au Sénégal du 27 septembre au 2 octobre 2010. Cette tournée entraine dans le cadre du programme culturel de l'Ambassade des États-Unis au Sénégal.

Durant le séjour du groupe au Sénégal, plusieurs activités socioculturelles et professionnelles étaient au programme. Une série de concerts gratuits et d'ateliers avec les musiciens sénégalais à Dakar, Thiès et Louga a été organisée. Le groupe de musique a également eu des échanges professionnels avec l'Orchestre National des Forces Armées.

C'est ainsi que le lundi 27 septembre, *Les Gonstermachers* se sont produits au foyer des jeunes de Ouakam. Le mardi 28 septembre, le groupe était au centre culturel régional de Thiès. Le mercredi 29 septembre, il s'est produit au centre culturel régional de Louga. Le jeudi 30 septembre, *Les Gonstermachers* étaient au centre socioculturel de Hann Bel Air. Le vendredi 1^{er} Octobre, le groupe a joué au centre culturel de Point E et au centre culturel de Grand Dakar.

Les Gonstermachers sont un groupe de musiciens américains originaires de l'Etat de New York. Ils jouent de la musique blues chargée d'émotion, de spiritualité, et de tristesse parfois. Leur évolution créatrice des objets courants qu'ils utilisent comme instruments de percussion et le chant poétique leur donnent un son unique de ce genre. Ils ont produit deux CDs qui ont eu un énorme succès: *The Gonstermachers* (2004) et *The Crushing Gift* (2006).

La musique « Blues » est un art spécifiquement américain. Il est originaire de la communauté afro-américaine particulièrement dans le Sud profond des États-Unis à la fin du 19^{ème} siècle. Beaucoup de paroles, basées sur le spirituel, riment avec des cris de cœur, des chansons, et des balades narratives.



www.gonstermachers.com

Qui sont les "Gonstermachers"?

"Sweet" Curtis Brown

"Sweet" Curtis Brown (harmonica et lead vocal) est devenu l'un des harmonistes les plus talentueux et les plus célèbres de New York. Sweet est connu à travers le pays avec des groupes comme Syracuse et les artistes de «Corn-Bred» qui furent lauréats du «Native American Music Award» (NAMMY) pour leur titre du «Meilleure Enregistrement de Blues de l'Année 2007», comme Los Blancos (For Sale By Owner), les Gonstermachers, les Wescott Jugsuckers, Jane Zell et da Zelltones. Il a participé en outre à des dizaines d'enregistrements avec d'autres artistes.

Leo Crandall (violon et guitare)

Membre fondateur du groupe, Leo est le principal auteur-compositeur. Il est en même temps Professeur des arts cinématographiques et dramatiques à l'Université d'NY-Syracuse. Il a composé des dizaines de musiques de films, spécialement commandées, la danse et les scores de production théâtrale et d'accompagnement pour des expositions d'arts visuels, y compris une commission spéciale pour la ville de Syracuse à New York à la célébration de son 150^{ème} anniversaire. Les différents instruments à cordes qu'il utilise comme le violoncelle donne au groupe un son particulier.

Richard Marlin Curry (bass/percussion)

Richard a commencé à jouer au cours de l'été de 1972. Il jouait avec le West Niles Marching String Band pendant plus de 10 ans. Sur le plan professionnel, il a travaillé avec Cajun Heat, un groupe zydeco pendant deux ans avant de rejoindre les Gonstermachers. Richard donne à ces derniers leur unique son, comme le gonflement d'un moteur, modification de la basse, sculpture de sa propre construction. Richard a un sens infailible, de la hauteur et a joué avec plusieurs variétés de groupes populaires, de bluegrass, et de blues.

Herman W. Witthoft Jr. (Percussion)

Parmi ses divers styles nous pouvons citer le rock n'roll, blues, reggae, funk, et la musique latine. Il a acquis une expérience internationale en étudiant les percussions traditionnelles à Yaoundé, Cameroun entre 2002 et 2003. Hymie a enseigné le style jeu de tambours. Résident à Dakar avec sa famille depuis quelques temps, Hymie est percussionniste six nuits sur sept dans un des prestigieux hôtels de la ville The Radisson Blu. Dans ce cadre, il travaille régulièrement avec les musiciens internationaux de jazz, blues, du style latin, etc.

L'USAID soutient les Petites et Moyennes Entreprises agricoles du Sénégal

Deux institutions de micro finance, U-IMCEC et ACEP, disposeront d'un appui financier d'un montant total de 10.000.000 de dollars (4.8 milliards F CFA) destinés à les aider dans leurs efforts en faveur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire au Sénégal. Ces fonds, rendus disponibles grâce à un partenariat avec l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)/Sénégal, permettront aux institutions de consentir des prêts à des producteurs à faible revenu afin de les aider à mener des activités génératrices de revenus. Ce dispositif aidera également des institutions bancaires à établir un historique de crédit leur permettant de se positionner comme des créanciers crédibles.

Dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre de la grappe agricole de la Stratégie de croissance accélérée (SCA) du Gouvernement du Sénégal et de la stratégie globale de l'USAID pour l'agriculture dénommée « Feed the Future, » l'USAID a mis en place un important appui technique et logistique pour contribuer à accroître la productivité agricole, la sécurité alimentaire et les échanges commerciaux.

Ce partenariat a été rendu possible grâce au programme de l'Autorité de Crédit pour le développement (DCA). La DCA travaille avec les institutions financières pour développer des sources existantes de financement local pouvant être utilisées pour investir dans des marchés mal desservis afin d'obtenir des résultats de développement. A travers ce programme, l'USAID espère créer un mécanisme durable qui continuera d'investir dans les petites et moyennes entreprises (PME) au Sénégal.

« Nous sommes ravis de fournir l'opportunité aux institutions de micro finance, dont le secteur est dynamique au Sénégal, de développer l'économie agricole », a déclaré M. Kevin J. Mullally, directeur de l'USAID/Sénégal. « Le renforcement de l'accès au crédit permet aux populations d'améliorer leurs conditions de vie et de stimuler la croissance dans les régions. En particulier, le fait d'aider les PME à développer des activités agricoles participe de notre stratégie globale de collaboration avec le Gouvernement pour renforcer la sécurité alimentaire au Sénégal », a-t-il poursuivi.

«Le DCA permet d'améliorer considérablement l'accès des PME évoluant dans les chaînes de valeur agricoles aux financements,» a dit Pape Aly Ndior, directeur général adjoint de l'ACEP. «Il constitue un partenariat innovant visant à renforcer les capacités financières et institutionnelles de l'ACEP à accorder des prêts dans des secteurs considérés comme risqués, mais incontournables dans la relance de la croissance économique.»

«Le partenariat avec l' USAID est venu à un moment où notre institution envisage de bien se positionner sur le financement des chaînes de valeur agricole grâce à une offre de produits et services financiers innovants et adaptés aux besoins des populations,» a déclaré M. Ousmane Thiongane, directeur général de l'U-IMCEC – Sénégal. «Cela va nous permettre de renforcer notre capacité à accorder des prêts à nos clients opérant dans les zones rurales (les producteurs et les transformateurs de produits et céréales locales notamment) ; à coup sûr cela va booster le revenu de ces opérateurs économiques,» a-t-il poursuivi.



(assis de gauche à droite)
M. Ousmane Thiongane, directeur général de l'U-IMCEC – Sénégal
M. Kevin J. Mullally, directeur de l'USAID/Sénégal
Pape Aly Ndior, Directeur général adjoint de l'ACEP
(debout) M. Moustapha Ly, Expert en investissement et commerce, USAID/Sénégal

MCC

Millennium Challenge
Corporation

Reducing Poverty Through Growth

Historique du Millenium Challenge Corporation (MCC)

Le Compte du millénaire (MCC), annoncé par le président Bush en mars 2002, vise à aider les pays pauvres à stimuler leur croissance économique et à attirer les investissements indispensables à tout développement futur. Le Congrès a affecté un milliard de dollars à la MCC pour l'année budgétaire en cours.

Le Millenium Challenge Account (MCA) est une nouvelle conception de l'aide au développement qui met l'accent sur la stimulation de la croissance économique des pays les plus pauvres par le renforcement d'une politique rationnelle, la bonne gestion des affaires publiques et le respect de la primauté du droit au moyen de la mise au point de programmes conçus par des pays qui ont prouvé leur attachement à un gouvernement équitable, à la promotion de la liberté économique et à l'investissement dans leur population.

Le président Bush a annoncé la création du MCC, juste avant la réunion de la conférence sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey (Mexique). Cette approche a été accueillie favorablement par cinquante chefs d'Etat et de gouvernement et deux cents ministres dans le Consensus de Monterrey.

Le Sénégal choisi avec 15 pays par la Millenium Challenge Corporation

Le conseil d'administration de la société du Compte du millénaire (MCC) a sélectionné les seize premiers pays pour soumettre des projets de financement dans le cadre du Compte du millénaire (MCA) le 6 mai, lors d'une réunion qui s'est tenue à Washington. L'ancien secrétaire d'Etat des États-Unis, M. Colin Powell, était alors le président de ce conseil d'administration.

Les 16 pays sélectionnés étaient les suivants : Arménie, Bénin, Bolivie, Cap-Vert, Géorgie, Ghana, Honduras, Lesotho, Madagascar, Mali, Mongolie, Mozambique, Nicaragua, Sénégal, Sri Lanka et Vanuatu.

Le conseil d'administration de la MCC a tenu compte de 16 indicateurs afin d'évaluer les résultats obtenus par 63 des pays les plus pauvres du monde et a examiné d'autres informations avant de décider quels pays pourraient soumettre des propositions. Les pays choisis avaient obtenu de meilleurs résultats que les autres dans chacune des trois catégories d'indicateurs pris en compte : promotion de la liberté économique, investissements sociaux, et gestion équitable des affaires publiques. Ces pays ont aussi attaché beaucoup d'importance à la lutte contre la corruption.

Le 6 mai 2004, le président Bush a félicité les seize pays sélectionnés pour soumettre des projets de financement dans le cadre du Compte du millénaire (MCA) et a affirmé qu'il se réjouissait à la perspective d'une réelle coopération entre eux et la nouvelle société du gouvernement des États-Unis chargée d'administrer ce fonds.

MCA Sénégal l'entité pour exécuter le compact

Le Millenium Challenge Account Sénégal (MCA Sénégal) est l'entité responsable créée par l'Etat du Sénégal par décret n° 2009-1447 du 30 décembre 2009 et dotée de toutes les prérogatives nécessaires pour exécuter ce compact à travers un cahier de charge et des délais bien précis arrêtés d'accord partie avec le MCC.

MCA Sénégal bénéficie d'une personnalité juridique propre, d'une autonomie financière et d'une indépendance dans l'exécution de la mission qui lui est confiée.

Au plan institutionnel, MCA Sénégal est rattaché à la Primature et travaille sous le contrôle et la supervision d'un conseil de surveillance au sein duquel le secteur privé national et la société civile ont des voix déterminantes pour la validité de ses délibérations.

MCC

Millennium Challenge
Corporation

Reducing Poverty Through Growth

Le Sénégal doit recevoir une aide au développement de 540 millions de dollars

Le conseil d'administration de la Société du compte du millénaire (Millennium Challenge Corporation ou MCC), que préside la secrétaire d'État, Mme Hillary Clinton, a décidé, en septembre 2009, d'accorder au Sénégal une aide de 540 millions de dollars sur une période de cinq ans en vue de lui permettre de réduire la pauvreté au moyen de la croissance économique. Cette aide sera consacrée à la remise en état d'une partie du réseau routier et à des projets de sécurité alimentaire dans certaines des régions les plus pauvres du pays.

Il est prévu de remettre en état des routes dans les régions du nord et du sud du Sénégal. Cette remise en état est essentielle pour le développement du secteur agricole. Il sera ainsi possible de créer des moyens fiables, rentables et qui permettent de gagner du temps pour transporter les produits agricoles locaux vers les marchés du pays et à l'étranger tout au long de l'année. En outre, ces routes donneront à la population locale accès à des services essentiels comme les écoles et les hôpitaux.

L'aide des États-Unis permettra d'investir dans un grand projet d'irrigation et de gestion des ressources en eau. Selon la MCC, ce projet prévoit l'irrigation de 10.500 hectares supplémentaires dans la vallée du fleuve Sénégal grâce à l'accroissement du volume de l'eau d'irrigation. Il est aussi prévu de remettre en état des canaux de drainage et de garantir la propriété foncière de 26.000 hectares de terres actuellement irrigables qui risquaient d'être abandonnées. Il sera ainsi possible d'augmenter les rendements et d'orienter vers l'autosuffisance le pays qui actuellement importe 70 % du riz qu'il consomme.

Le ministre sénégalais de l'Economie et des Finances, M. Abdoulaye Diop, et le président-directeur général par intérim de la MCC, M. Darius Mans, ont signé l'accord du MCC le 16 septembre 2009 à Washington, dans les locaux du département d'État. Le président de la République sénégalaise, M. Abdoulaye Wade, et la secrétaire d'État, Mme Hillary Clinton, avaient assisté à la cérémonie de signature.



Signature, le 16 septembre 2009 à Washington, de l'accord d'aide du MCC par le ministre sénégalais de l'Economie et des Finances, M. Abdoulaye Diop, et le président-directeur général par intérim de la MCC, M. Darius Mans, en présence du président de la République sénégalaise, M. Abdoulaye Wade, et la secrétaire d'État, Mme Hillary Clinton.



Cérémonie d'échange de lettres à Dakar marquant le démarrage du décaissement des fonds du Millenium Challenge Corporation (MCC) entre Mme Cassandra Butts, première conseillère du MCC pour l'Afrique de l'Ouest, et le ministre sénégalais de l'Economie et des Finances, Abdoulaye Diop, en présence du Président Abdoulaye Wade et de l'Ambassadeur Marcia Bernicat.



Photo de famille après la cérémonie officielle d'échange de lettres

F

MCC

Millennium Challenge
Corporation

Reducing Poverty Through Growth

Projets du MCC au Sénégal

L'analyse des contraintes au développement du Sénégal montre que la réalisation d'infrastructures structurantes constitue le passage obligé pour promouvoir des pôles de développement dans les régions à fortes potentialités économiques.

Le financement du MCC permettra au gouvernement de la République du Sénégal de réaliser d'importants investissements pour faire des régions Nord et Sud du pays des pôles de croissance économique durable, en vue de réduire la pauvreté.

L'assistance du MCC se décline sous forme d'un programme avec deux projets majeurs: le projet de réhabilitation de routes revêtues et un projet d'irrigation et de gestion des ressources en eaux.

Le programme devrait profiter à approximativement 1,66 millions de personnes, soit environ 138.000 ménages.

Il est prévu l'exécution de plans de mitigation des risques environnementaux identifiés à travers le reboisement, les activités d'IEC et de lutte contre les maladies hydriques et IST Sida, le suivi et la surveillance de la qualité de l'environnement et l'élaboration d'un schéma d'exploitation et de gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles dans le Delta et la moyenne vallée du fleuve Sénégal.

Le programme assurera une protection des groupes vulnérables (femmes, jeunes, enfants) vivant dans les zones d'intervention et limitera les effets sociaux négatifs de ces interventions.

Projet 1 : réhabiliter les routes revêtues au Nord et Sud du Sénégal

Il s'agit de désenclaver des zones à fortes potentialités de productions et permettre un accès plus ouvert aux marchés avec une réduction substantielle des coûts et temps de voyage.

- Au nord du Sénégal, les interventions prévues consistent à réhabiliter et moderniser la Route Nationale n° 2, au moins entre Richard-Toll et Ndioum sur environ 120 Km et le pont de Ndioum ;
- Au sud, les interventions consistent à réhabiliter la Route Nationale n° 6 (Ziguinchor-Kolda-Vélingara) sur au moins 256 Km de revêtues y compris le pont de Kolda.

10

Ces interventions qui sont articulées au projet routier (RN2 et RN6) concernent la relocalisation et/ou la réorganisation des marchés adossés aux sections des routes nationales et à réhabiliter. Il s'agira de mettre en place des infrastructures d'accompagnement en vue de sécuriser les emprises des routes et de minimiser les risques d'accidents et de pertes de biens ou de revenus. Des activités seront réalisées en relation directe avec les Collectivités Locales et les personnes affectées.

Projet 2 : Irriguer et gérer les ressources en eau

Il s'agit d'accroître la productivité agricole à partir d'une amélioration et d'une extension des systèmes d'irrigation dans le Delta et la Moyenne vallée du fleuve Sénégal, une zone à fortes potentialités agricoles. Les investissements prévoient ainsi la sécurisation de plus de 36.000 hectares de terres aménagées et l'extension de plus de 3.000 autres hectares.

• Activités dans le Delta

Il s'agira de garantir une production agricole sécurisée en toutes saisons pour plus de 25.000 ha existants et 3.000 nouveaux ha et à moindre coût mais aussi de juguler l'absence de système de drainage des eaux qui menacent la viabilité à moindre terme des aménagements hydro agricoles et l'écosystème du Delta.

Cela permettra de sécuriser l'approvisionnement en eau, réduire les coûts d'accès aux ressources hydriques, étendre les superficies agricoles, assurer le drainage des périmètres irrigués du Delta, lutter contre la prolifération des végétaux aquatiques nuisibles à la bonne débitante des axes hydrauliques et réduire les coûts de pompage pour garantir une production agricole durable.

Le projet aura un impact certain sur le développement de l'agro-industrie (son de riz, tomate), mais aussi de la production animale avec la disponibilité des sous produits agricoles (paille) dans les zones d'intervention, dont une des principales contraintes est l'insuffisance des aliments pour le bétail.

• Activités à Podor

Cinq cuvettes ont été ciblées pour faire l'objet d'aménagements hydro-agricoles. En plus de l'irrigation et du drainage, le projet protégera les cuvettes contre les inondations par la construction d'endigagements. Le projet de la zone de Podor augmentera la surface irrigable approximativement de 440 ha au niveau du périmètre pilote de Ngalenka et des études d'exécution seront élaborées pour les périmètres de Podor (4.334 ha), de Gamadji (1.233 ha), de Wawa (2.244 ha) et de Sinthiou (1.233 ha) afin de faciliter leur réalisation.

Un plan d'accompagnement de sécurisation foncière

La mise en place des infrastructures hydro-agricoles dans les départements de Dagana et de Podor dans la vallée du fleuve Sénégal ne manquera pas d'augmenter l'attractivité des zones du projet et d'entraîner l'arrivée de nouveaux occupants. Cette situation fera naître un besoin de réorganisation de l'espace et une nécessité de sécuriser l'occupation mais aussi de mise en place d'un cadre de règlement des conflits adapté au milieu.

Le projet de sécurisation foncière envisagé permettra de clarifier et de formaliser l'occupation des parcelles irriguées, conformément au droit moderne et de renforcer le cadre de gestion du foncier dans les zones d'intervention des projets du MCC.



Les délégations du MCC et du MCA en visite de travail dans la région de Saint-Louis



La loterie des visas pour la diversité vise à élargir le champ des immigrants aux États-Unis

Chaque année, la loterie des «visas pour la diversité» offre à 50.000 personnes admissibles, originaires de pays dont le taux d'immigration aux États-Unis est faible, la possibilité de placer une demande de visa de résident permanent, ou de «carte verte».

Cette année, la période d'inscription à la loterie dure 30 jours, du 5 octobre au 3 novembre. La loterie est ouverte aux personnes qui satisfont à certains critères en matière d'éducation ou d'emploi et qui sont nées dans un pays «agréé». Les personnes dont le nom ressort d'un tirage au sort par hasardisation effectué par ordinateur sont autorisées à passer aux formalités suivantes de demande de visa.

«Il s'agit de diversifier le champ de l'immigration aux États-Unis», a déclaré M. John Wilcock, spécialiste des visas au département d'État, en expliquant la loi de 1990 portant création de cette nouvelle catégorie de «visas pour la diversité» lors d'un exposé donné le 27 septembre au centre de la presse étrangère de Washington.

La loterie est ouverte aux natifs de pays dont moins de 50.000 ressortissants ont émigré aux États-Unis au cours des cinq dernières années. Les natifs de pays à plus forte émigration vers les États-Unis sont exclus de la loterie.

Afin de garantir que 50.000 visas de résident permanent sont effectivement délivrés chaque année, un certain nombre de personnes supplémentaires sont inscrites à la loterie pour compenser celles qui décideraient de ne pas faire de demande de visa ou qui ne seraient pas admissibles, a dit M. Wilcock.

Les pays exclus de la loterie sont les mêmes cette année que l'année dernière, à savoir : le Brésil, le Canada, la Chine (natifs du continent), la Colombie, la Corée du Sud, l'Équateur, le Guatemala, Haïti, l'Inde, la Jamaïque, le Mexique, le Pakistan, le Pérou, les Philippines, la Pologne, la République dominicaine, le Royaume-Uni (à l'exception de l'Irlande du Nord) et ses dépendances, le Salvador et le Vietnam. Les personnes nées dans la Région administrative spéciale (RAS) chinoise de Hongkong, dans la RAS de Macao et à Taïwan sont admises à la loterie.

Le déroulement de la loterie

Chaque loterie de visas pour la diversité est désignée par l'année pour laquelle elle est destinée. Ainsi, celle qui commence le 5 octobre 2010 a pour titre «DV-2012» puisque les visas seront attribués pendant l'année budgétaire 2012 qui, dans l'administration américaine, va du 1er octobre 2011 au 30 septembre 2012. L'inscription à la loterie se fait exclusivement

sur l'Internet, au site désigné du département d'État (<http://www.dvlottery.state.gov/>). Les inscriptions seront acceptées du mardi 5 octobre 2010 à midi heure d'été de Washington (soit 16 h UTC) au mercredi 3 novembre 2010 à la même heure. Aucune inscription ne sera acceptée par la suite. Chaque candidat recevra un numéro de confirmation particulier à la fin de la période d'inscription.

Les personnes inscrites à la loterie DV-2012 auront la possibilité de se renseigner sur leur candidature sur le site de la vérification de l'état des candidatures (<http://www.dvlottery.state.gov/ESC/>) à partir du 1^{er} mai 2011. On demandera aux personnes désirant s'inscrire de fournir leur numéro de confirmation particulier, leur nom de famille et l'année de leur naissance. Les personnes qui seront choisies par la loterie recevront des instructions sur les modalités de demande de visa. Elles pourraient notamment recevoir un courriel du Centre consulaire du Kentucky leur conseillant de consulter le site d'Internet pour des informations complémentaires, par exemple la confirmation d'une date de rendez-vous pour un entretien avec les services consulaires.

Les personnes intéressées doivent consulter régulièrement le site de vérification de l'état des candidatures «pour voir si elles vont être convoquées à un entretien. Ce n'est pas tout le monde qui sera convoqué», a déclaré M. Wilcock.

Prévenir la fraude

M. Wilcock a souligné qu'aucune communication ne se ferait par courrier ordinaire et que les courriels ne contiendraient ni ne demanderaient aucun renseignement personnel. La participation à la loterie est gratuite. «Le seul moment où les candidats devront verser de l'argent sera celui de leur entretien à l'ambassade ou au consulat où ils feront leur demande», a-t-il déclaré en référence aux droits perçus normalement dans le cadre d'une demande de visa. «Nous demandons aux gens de n'envoyer aucun argent et de ne rien payer à l'avance à aucune personne qui leur ferait des promesses.»

Les personnes qui soumettent plus d'une inscription à la loterie seront disqualifiées ; cependant, un mari et sa femme peuvent chacun soumettre une inscription. Les inscriptions doivent être remplies soigneusement étant donné que toute information inexacte disqualifiera le candidat. Par exemple, les parents doivent inclure le nom de tous leurs enfants âgés de moins de 21 ans, même s'ils n'ont pas l'intention de les emmener aux États-Unis, a indiqué M. Wilcock. Les enfants et les conjoints des candidats qui sont qualifiés pour recevoir un visa de résident permanent recevront également leur visa.

Destinataire :

Quoi de neuf ?

Programme de stages d'une année aux États-Unis

L'Ambassade des États-Unis d'Amérique a le plaisir de vous informer du lancement d'un nouveau programme d'échange international qui offre des stages de 12 mois aux États-Unis. Ce programme donne l'opportunité aux bénéficiaires de passer un an aux États-Unis, tous frais payés, pour apprendre le fonctionnement des ONG aux États-Unis et de se créer des réseaux professionnels.

Le programme est destiné aux jeunes dirigeants d'ONG. Ils (elles) doivent:

- Être âgés de moins de 35 ans;
- Avoir entre 3 et 10 ans d'expériences;
- Avoir un diplôme d'études universitaires;
- Maîtriser l'anglais.

Pour de plus amples informations sur le programme, vous pouvez visiter les sites <http://www.atlascorps.org/> ou <http://en.wikipedia.org/wiki/AtlasServiceCorps>

Panorama

Directeur de la publication : Robin DIALLO

Rédacteur en chef : Oumar WATT

Composition : Ndèye Fatou WILANE

Conception - Réalisation :  POLYKROBE

18, avenue Jean XXIII • BP 49 Dakar Sénégal

Tél. (221) 33 829 21 00 • Fax: (221) 33 822 23 45

<http://dakar.usembassy.gov>

